

# Palais épiscopal : et la chenille devint papillon...

Lancée en décembre, la 1<sup>re</sup> tranche de travaux de l'édifice, qui abrite l'hôtel de ville, a été inaugurée, hier, avec la rénovation de l'entrée et de la cage d'escalier. Le résultat ? Bluffant.

**Q**uand c'est (très) beau, il faut le dire... Et, pour le coup, la première phase de réhabilitation de l'hôtel de ville, inaugurée hier matin, a accouché d'une petite merveille.

Érigé au XIII<sup>e</sup> siècle, le palais épiscopal, classé Monument Historique depuis 1937, n'avait « plus connu de travaux d'envergure depuis le XIX<sup>e</sup>. Son âme était émoussée par le poids des siècles », souligne un Jérôme Viaud fier comme un paon, heureux comme un pape. Et il a de quoi, le maire, tant l'attention portée à chaque détail de cette rénovation, du sol au plafond, s'avère palpable. Si bien que l'on en vient à se demander si l'on est bien au même endroit qu'en décembre dernier, à l'heure de l'entame des travaux.

Le vestibule d'entrée, la salle basse de la chapelle et la cage d'escalier ont eu droit aux

honneurs de cette première tranche. Qui n'est, en fait, qu'une étape vers la réhabilitation complète du bâtiment : salle des mariages, réouverture du couloir de l'évêque (dont les travaux ont révélé un... passage secret), construction, au rez-de-chaussée, du CIAP (centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine)... Ce dernier permettra aux quelque 180 000 visiteurs annuels de la cathédrale voisine de tout savoir sur la riche histoire des lieux.

Alors, il en reste du chemin (encore quatre ans de travaux, avec une reprise début 2023) pour accomplir « ce défi structurel et culturel » comme le nomme Antoine Madelénat, architecte en chef des monuments historiques. Mais, pour l'instant, il faut avouer que le résultat est bluffant.

PASCAL FIANDINO  
pfiandino@nicematin.fr



Libéré de la banque d'accueil, le vestibule, qui a récupéré ses poutres apparentes au plafond, est métamorphosé. C'est par les portes latérales de l'état civil et de la salle des mariages que les visiteurs découvriront, à l'issue des travaux, le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

(Photos Patrice Lapoirie)

## Un lustre de neuf mètres dans la cage

Peut-être la pièce la plus remarquable de cette rénovation. Dans la cage d'escalier, les carreaux en terre cuite ont remplacé, au sol, le (relativement disgracieux) grès cérame, comme dans le vestibule et l'accueil du cabinet du maire – où une verrière a fait son apparition. Mais c'est bien ce lustre assez fou qui frappe l'œil : neuf mètres de haut, pour traverser chaque étage, son socle, pensé tel un soleil,



et ses trente « gouttes d'eau » qui descendent vers le sol, pour un éclairage doux et homogène le long de l'escalier.

Des spots, disposés dans les angles, et des projecteurs illuminant le plafond complètent l'ensemble dans la cage.

## Les toiles reprennent des couleurs

Elles étaient tellement ternies par les ravages du temps qu'on avait fini par ne plus les regarder, puis ne plus les voir. Transportées à Paris, dans l'atelier d'Aurélié Nicolaus, les toiles du XVIII<sup>e</sup> siècle, accrochées au mur du dernier étage, ont retrouvé des couleurs, donc de la vie. Enfin, apparaît à nouveau cette allégorie des quatre saisons, qui donne un tout autre cachet au lieu.



Le décor du plafond en

trompe-l'œil – ainsi que l'intégralité des enduits – a, lui aussi, eu droit à un bon coup de neuf.

## L'accueil déménage dans la salle basse

La banque d'accueil quitte le vestibule du rez-de-chaussée – où le sas vitré a été supprimé, ainsi que le faux plafond

pour laisser les poutres apparentes ; le lustre hollandais a, lui, été conservé – pour intégrer la salle basse de la cha-

pelle. Une vraie réussite esthétique, avec ses superbes voûtes, ses murs en pierres apparentes, ses spots lumineux tout en discrétion et son mobilier en bois.

En plus des renseignements et de la documentation que l'on y retrouve habituellement, la banque – où un écran géant sera prochainement disposé – fera également office d'accueil du futur CIAP.



## Une rampe d'accès pour les PMR

Si, depuis la loi du 11 février 2005, tout établissement recevant du public est censé être accessible aux PMR (personnes à mobilité réduite), l'on sait tous – les principaux concernés en premier lieu – que c'est encore loin d'être la norme partout. L'hôtel de ville présentait ce cas de figure ; mais



ça, c'était avant... En effet, une rampe d'accès a été créée, à quelques mètres de l'entrée principale, qui est conservée. Elle donne directement sur le nouvel accueil. Lors des prochaines phases de travaux, un ascenseur sera installé pour permettre aux PMR d'accéder, aussi, aux étages.